

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article275>

# GENDARMERIE DE SAINTE-MENEHOULD

- Revue N°22 -

Date de mise en ligne : mardi 20 janvier 2004

---

**Copyright © Sainte Méneould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits**

**réservés**

---

En 1894, Monsieur Viguié, Préfet de la Marne, prit la décision de publier l'atlas des propriétés départementales que son prédécesseur Monsieur Delassalle avait fait dresser (décision du conseil général du 25 août 1881). La publication se fit sous la direction de monsieur Gillet, architecte du département, en 1895. Le plan ci-contre est accompagné de cette présentation.

La caserne de la gendarmerie de Sainte-Ménéhould a sa façade principale sur la rue Victor-Hugo (Route Nationale n°3). Elle se compose d'un bâtiment principal avec en ailes, des dépendances. Le tout est isolé sur trois faces.

Le bâtiment principal comprend : appartement d'officier avec entrée spéciale (ledit appartement composé de cuisine, salle à manger, salon, trois chambres, chambre de bonne, grenier, cave, bûcher) ; un bureau de service, dix logements de gendarmes (trois pièces chacun), une écurie pour six chevaux, une sellerie, des greniers à fourrage et à avoine, de vastes greniers.

Derrière ce bâtiment règne une vaste cour.

Les dépendances contiennent : aisanes, buanderie, bûchers, fosse à fumier, puits et pompe.

Il existe un jardin spécial pour l'officier et un autre jardin assez vaste pour les gendarmes.

Cette caserne est éclairée au gaz. Elle est reliée au réseau téléphonique.

La valeur de cette propriété est de 90.000 Francs ; les bâtiments entrent dans ce chiffre pour 75.000 Francs.

Au début du XIXème siècle, la gendarmerie se trouvait dans la rue principale, au n°51, immeuble situé près de l'ancien collège. C'est en 1866 qu'elle déménage pour s'installer dans les vastes bâtiments du relais de poste, celui-là même que dirigeait Jean-Baptiste Drouet. Comme à cette époque la maréchaussée était « montée », les locaux étaient tout à fait adaptés à leur nouvelle mission. Ceux-ci étaient désaffectés depuis 1860, date à laquelle la ligne de chemin de fer Châlons-Metz entra en service, desservant Sainte-Ménéhould.

En 1940, la gendarmerie fut fortement endommagée. La reconstruction ne commença qu'en 1955. Depuis cette époque, de nombreux travaux ont fait de cet édifice une gendarmerie bien adaptée à ses missions et offrant au personnel des logements confortables.

# GENDARMERIE DE SAINTE-MENEHOULD

